Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 10 | Le numéro 5 centimes | Samedi 13 janvier 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|---|
| Suisse | Fr. 1 50 | 4 — | 7 — | 14 — |
| Etranger | » 3 — | 8 — | 14 — | 28 — |

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. X.

# LA LIBERTÉ

## Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

| | | |
|---|---|---|
| Fribourg, canton | 15 cent. | la ligne ou son espace. |
| La Suisse. . . . | 20 » | |
| L'Etranger . . . | 25 » | |
| Réclames. . . . | 50 » | |

N. V. X.

# Nouvelles du jour

## La réponse de la Grèce à l'Entente ; un mémoire grec à M. Wilson. Combats sur le secteur anglais de Picardie.

La soumission de la Grèce à l'ultimatum des Alliés semble complète, à en juger par les termes de la réponse du gouvernement grec. Celui-ci accepte d'effectuer le déplacement de ses troupes selon les conditions énoncées dans les notes du 31 décembre et du 8 janvier. Il accepte d'interdire tout rassemblement de réservistes et tout port d'armes. Il réitère l'assurance qu'il a déjà donnée de fournir toutes les réparations demandées pour les événements du 1er décembre ; les prisonniers seront relâchés et les victimes des troubles seront indemnisées, d'après les conclusions d'une commision d'enquête mixte.

La demande de l'Entente de destituer le commandant du 1er corps d'armée grecque et celle qui concerne les excuses à présenter aux ministres des Alliés et l'obligation de saluer solennellement les drapeaux de leurs nations sur une place publique d'Athènes, ne reçoivent pas de réponse explicite ; mais il faut croire qu'il y est donné satisfaction par la formule générale des réparations promises.

Le gouvernement grec termine en disant que, les conditions fixées pour la levée du blocus des côtes helléniques étant réalisées, il espère en l'accomplissement prochain de *cette mesure*.

En présence de l'acceptation globale des exigences formelles des Alliés et sous réserve de certains points de détail à fixer de concert avec eux, Constantin et ses ministres comptent voir se rétablir d'une manière définitive les rapports d'une pleine confiance réciproque entre les nations de l'Entente et un peuple « neutre et ami ».

Mais les Alliés ont été rendus méfiants à l'égard des affaires balkaniques, et, si cette réponse grecque, conciliante et humble, a été accueillie à Athènes par les démonstrations hostiles que le télégraphe a rapportées, la Grèce continuera d'être sous le coup des soupçons.

* * *

Au sujet des affaires de Grèce, le grand journal de Moscou *Rousskaïa Vidomosti* fait l'aveu public des tiraillements qui ont existé jusqu'ici au sein de l'Entente. Il dit qu'il y a trois tendances dans le camp des Alliés. L'Angleterre et la France sont d'avis de soutenir vigoureusement Vénizélos et, en cas de résistance opiniâtre du roi, de renverser la monarchie pour lui substituer le régime républicain. Le premier président de la république hellénique serait tout trouvé : Vénizélos, qui, une fois installé, aurait tout mis en œuvre pour faire marcher le pays, bon gré mal gré, aux côtés de l'Entente.

L'Italie, par contre, ne voit pas avec faveur ce projet. Nous en avons rappelé les raisons. Si la Grèce entrait en campagne aux côtés des Alliés, il faudrait l'en récompenser et ce serait aux frais des espoirs italiens. L'Italie trouverait très fâcheux d'avoir à rendre Rhodes et les autres îles du Dodécanèse et à partager avec la Grèce les territoires albanais et asiatiques qu'elle convoite. En conséquence, la diplomatie italienne a jusqu'ici plutôt tenu le parti du roi Constantin contre le vénizélisme.

Enfin, la Russie, sans s'inquiéter des compétitions entre la Grèce et l'Italie, s'est toujours montrée opposée à un changement de constitution en Grèce, et cela par esprit de solidarité monarchique autant que par l'effet des liens de famille entre la cour de Russie et la cour d'Athènes.

* * *

Le communiqué allemand d'hier soir annonce que des combats viennent de s'engager au nord de l'Ancre, en Picardie. Le bulletin de Londres de la même heure dit qu'une violente canonnade a régné toute la journée sur le secteur anglais, de Gommécourt à Grandcourt. C'était le prélude de l'attaque qui *venait de s'ouvrir au moment* du départ du communiqué de Berlin.

En Roumanie, l'archiduc Joseph continue le déblaiement des vallées moldaves ; il signale de nouveaux progrès vers Tergul-Ocna. Plus au sud, les Russes résistent non sans efficacité, d'après leurs bulletins et à en juger par le silence de l'adversaire.

Entre Braïla et Galatz, Mackensen a rejeté les Russes vers le Sereth.

En Macédoine, les positions austro-bulgares au sud du lac d'Ochrida ont été attaquées, dit Berlin, qui ajoute qu'elles ont été maintenues. Paris ne dit rien. La presse italienne continue de discuter du parti à prendre aux Balkans : abandon ou poursuite de l'entreprise. S'il est vrai, comme l'a dit le *Journal de Genève*, que Sarrail n'a sous ses ordres que 300,000 hommes, dont 150,000 combattants seulement, la conclusion se déduirait d'elle-même : ce n'est pas *avec ces faibles effectifs* qu'on peut songer à reconquérir la Serbie ou même simplement à atteindre Nisch. Alors, l'Entente ne se maintiendrait aux Balkans que pour sauver son prestige et on comprend ses anxiétés au sujet de la Grèce.

Du reste, la conférence de Rome doit avoir dit le dernier mot sur tout cela, et on ne comprend pas bien que la controverse se poursuive après ses décisions.

On peut en dire autant des considérations *auxquelles se livre la presse de la Péninsule* sur le devoir primordial, pour l'Entente, d'assurer l'invulnérabilité du front italien.

On pourrait croire, à la lecture de ces articles, que la conférence de Rome n'a rien tranché et a laissé tous les problèmes en suspens. Mais peut-être cette irrésolution n'est-elle qu'une feinte pour dérouter l'adversaire.

* * *

On n'est pas encore fixé sur les idées du nouveau chef du cabinet russe. Il est douteux que ce soit lui qui ait tenu au conseil d'Empire les propos audacieux que nous avons cités, sur le compte du régime tsariste. D'après certains journaux, le successeur de Trépof serait, au contraire, un homme d'extrême droite. Cependant, on rapporte que le *nouveau premier ministre* aurait dit à des journalistes qu'il ne laisserait pas prolonger les vacances forcées qu'un oukase a octroyées au Parlement et qu'il ferait convoquer la Douma pour le 25 janvier.

Ce qui ajoute à l'incertitude sur la portée du changement qui vient de se produire, c'est que le ministre de l'Instruction publique Ignatief, qui a quitté le gouvernement en même temps que M. Trépof, était un homme plutôt agréable à la gauche. Il avait remplacé, il y a deux ans, un ministre aujourd'hui décédé, M. Casso, qui avait laissé le plus fâcheux souvenir et dont la carrière aurait mérité d'avoir pour mot d'ordre cette observation du tsar Nicolas Ier inscrite sur un rapport d'un de ses ministres : « Le progrès ? Qu'est-ce que cela ? Qu'on bannisse ce mot de la langue officielle. » Au contraire de son prédécesseur, le comte Ignatief s'était montré ami zélé de l'école et il avait travaillé avec courage à répandre l'instruction dans l'empire des tsars. Sa retraite serait donc un symptôme peu favorable.

### Antisémitisme en Russie

Le Bureau ukrainien nous communique :

Comme l'annonce le *Rietch*, les groupes parlementaires à la Douma russe viennent de délibérer sur la question de l'admission des Israélites dans les zemstvos. Les débats ont été surtout mouvementés du côté du groupe des nationalistes russes appartenant, comme l'on sait, au bloc progressiste.

Ce qui est curieux à noter, dit le *Rietch*, c'est que les représentants (même ceux qui appartiennent à la classe paysanne) de l'Ukraine et de la Russie Blanche, c'est-à-dire des provinces *où les* Israélites ont le droit de séjourner, se sont déclarés favorables à ce projet ; tandis que les représentants des provinces moscovites s'y sont tous opposés sans exception. Ces derniers formant la majorité, le projet n'a pas été accepté.

## Le Tessin catholique et son nouvel évêque

On nous écrit de Lugano, le 12 :

« Dieu soit remercié et loué ! » C'est le cri du cœur de tous les catholiques tessinois, prêtres et laïques, à la nouvelle de la nomination du Père Aurèle Bacciarini comme Administrateur apostolique de notre diocèse. Précisément ces jours-ci, un libéral d'allures assez indépendantes, qui aime sincèrement son pays, le Dr Arnold Bettelini, a publié un livre qui trace un beau programme d'action pour tous les Tessinois de bonne volonté. Ce programme, qui est néanmoins défectueux, car on y évite méticuleusement la note religieuse, tandis que l'on insiste avec vigueur et grande opportunité sur la note sociale, se clôt par une peinture bien sombre de la situation présente de notre canton. La peinture répond à la vérité. Mais, pour nous, nous savons quelle influence heureuse et bénie la religion exerce sur la vie d'un peuple, et le choix que le Saint-Père vient de faire du Père Bacciarini comme notre évêque est bien plus qu'un simple rayon de lumière sur l'horizon noir qui semble nous étouffer : c'est l'aube d'une belle journée qui va poindre.

On dit que, à la mort du cardinal Antonelli, qui fut son premier ministre sans interruption pendant trente-huit ans, Pie IX donna à son *secrétaire particulier cet ordre : « Maintenant* il nous faut pour secrétaire d'Etat un saint ; télégraphiez à Son Eminence Mgr Simeoni, nonce à Madrid, qu'il revienne tout de suite à Rome. »

Pareillement, c'est bien d'un saint que, à l'heure actuelle, le Tessin a besoin, et notre peuple sent profondément que la sainteté de la vie et du programme d'action est, chez le Père Bacciarini, une réalité vivante.

Ce soir, les cloches de nos églises, à toutes volées, envoient au ciel la voix de la reconnaissance des catholiques tessinois. La joie est vraiment générale.

Ce n'est pas d'hier que son nom se trouve dans notre âme et sur nos lèvres. L'avènement au siège épiscopal de l'ancien curé d'Arzo et de l'ancien directeur spirituel du Petit Séminaire de Pollegio marque pour le diocèse du Tessin une orientation complètement nouvelle. Dans l'année du centenaire de la naissance du Bienheureux Nicolas de Flue, le Tessin obtient de Dieu, par l'intercession du grand patriote chrétien, un pasteur qui n'a d'autre but que la gloire de Dieu et le salut des âmes,et dont l'action s'est vouée avec un élan admirable et avec une persévérance héroïque à soulager les malheurs de la classe sociale la plus besogneuse, car c'est là l'esprit et la pratique de la Congrégation des Serviteurs de la charité, fondée par l'inoubliable don Guanella — un élève de don Bosco — dont le Père Bacciarini est, de par la volonté de don Guanella lui-même et de Pie X, le successeur immédiat et le continuateur fidèle.

La Congrégation dont notre nouvel évêque est actuellement le chef — il peut se faire qu'il garde encore cette charge, ainsi que fit en son temps le cardinal Mistrangelo qui fut pendant plusieurs années archevêque de Florence et général des Calasantins (Ecoles Pies) — dirige en Suisse : le collège de Sainte-Anne et l'Hospice pour les vieillards pauvres à Roveredo (vallée Mesolcina, Grisons), les hospices pour femmes âgées à Capolago et à Castelsanpietro, un hôpital pour les pauvres du Valmaggia, à Maggia ; l'école enfantine « Louis Rossi », à Capolago, et plusieurs paroisses dans la Diaspora grisonne. A Roveredo, elle possède aussi une petite imprimerie qui publie le vaillant hebdomadaire *San Bernardino*, organe des catholiques grisons de langue italienne. L'école enfantine « Luigi Rossi », à Capolago, est le legs de la mère de la noble victime de l'émeute tessinoise du 11 septembre 1890. M.

* * *

Le *Giornale d'Italia* publie une lettre du Pape à Mgr Peri-Morosini, où il lui donne la permission de résigner ses fonctions d'Administrateur apostolique du Tessin et où il est dit qu'il a été porté contre lui de fausses accusations, ainsi qu'une seconde commission cardinalice l'a établi.

## APPEL
### en faveur des victimes roumaines de la guerre

De nombreux Roumains sont tombés dans le dénuement, chassés de leurs foyers, errants, ou en partie réfugiés de divers côtés.

Des femmes, des jeunes filles, des enfants, des vieillards, de nationalité roumaine, se trouvent en Suisse, séparés de leurs maris, de leurs pères, de leurs frères, de leurs fils, de leurs parents ou amis, sans ressources, surpris par les cruels événements.

*Il faut songer aussi aux prisonniers, à ceux* qui sont blessés, mutilés.

Il est temps de les secourir.

C'est à cet effet qu'a été constitué, à Genève, le « Comité de Secours aux victimes roumaines de la guerre ». Ce comité fait un pressant appel en faveur de ces victimes roumaines, innocentes et si dignes d'intérêt.

Nous prions chaleureusement tous les gens de *cœur de faire un accueil favorable au présent* appel, en envoyant leur offrande, en espèces ou en nature, soit directement au Consulat de Roumanie, 1, rue des Moulins, à Genève, soit à l'un des membres soussignés du comité.

Nous ne doutons pas de trouver un écho dans tous les cœurs suisses, si généreusement empressés pour les œuvres d'humanité.

Président du comité : Georges Fazy, consul de Roumanie, à Genève ; Vice-présidents : Alexandre de Stourdza, Villa Etoile du Matin, Vevey ; Dr Arnold Bettelini, 8, rue de la Cloche, Genève ; Trésorier : M. Jules Naville, Vernier (Genève) ; Secrétaires : Mme Ramniciano, rue Carteret, 1, Genève ; M. Abramovici, 46, boulevard de la Cluse.

Les dons destinés à la tombola peuvent être envoyés chez MM. Natural Lecoultre et Cie, Grand Quai, 24.

## En faveur des soldats suisses

On nous écrit de Berne :

La *Liberté* a déjà annoncé que le Conseil fédéral a tranché la question de l'utilisation de la somme de 1,138,000 fr., constituée par le « don national » des femmes suisses. Un fonds spécial pour les œuvres en faveur des soldats a été créé.

Dans l'arrêté instituant le fonds, le Conseil fédéral dispose que ces capitaux doivent servir au subventionnement de toutes les institutions qui, à côté de l'action officielle (assurance militaire, etc.), ont pour but de combattre les conséquences de l'indigence provoquées par la mobilisation parmi les soldats ou leurs familles, ou contribuent au bien-être des troupes.

La commission chargée de désigner les institutions à subventionner et de fixer les subventions est composée de neuf membres. En font partie tout d'abord les membres de la commission d'administration du fonds en faveur des soldats malades, le médecin en chef de l'armée, le médecin en chef du service territorial, MM. les rédacteurs Bierbaum et Jean Martini, Mlle Trüssel, et quatre autres membres récemment nommés : M. le directeur Henze, caissier de la Confédération ; M. le colonel Leupold, chef de la division de la politique intérieure au Département politique ; Mmes Paul Roux, à Lausanne, et professeur Dr Burri, à Berne.

Cette commission contrôle l'activité des œuvres subventionnées, tout en laissant à ces entreprises de l'initiative privée toute leur liberté d'action. Un règlement assurera l'emploi rationnel et équitable des subventions. Les œuvres subventionnées ont un droit de recours contre les décisions de la commission ; c'est le Département des finances qui, d'accord avec le Département militaire, décidera en dernier ressort.

*Ainsi* organisé et pourvu des garanties requises, le fonds créé par la générosité des femmes suisses pourra faire beaucoup de bien et encourager nombre d'œuvres intéressantes de l'initiative privée en faveur de nos vaillants soldats.

Les demandes de subvention doivent être adressées au médecin en chef de l'armée.

### Théâtre et neutralité

On nous écrit de Lugano, en date du 11 :

Dans la dernière séance du conseil communal de Lugano, M. l'avocat Antoine Riva, au nom de la municipalité, a répondu à l'interpellation du trop fameux Dr Ferraris, au sujet de l'interdiction de la représentation publique de la pièce *Oberdank*, qui devait être donnée par une troupe italienne.

M. Riva n'a pas eu de peine à démontrer qu'une telle représentation eût constitué une violation flagrante du devoir de notre neutralité, et il a rappelé très opportunément que l'apothéose d'Oberdank avait toujours été réprimée en Italie, jusqu'à la guerre, par le gouvernement lui-même. A Lugano même, une pièce glorifiant le « martyr de Trieste » fut interdite jadis, à la demande du consul d'Italie. « Les étrangers, a ajouté M. Riva, doivent comprendre que si, nous, Suisses, nous avons des devoirs à observer à l'endroit de nos voisins, ces devoirs existent aussi pour les étrangers qui jouissent de notre hospitalité. » M.

### Le chèque postal en Suisse

Le nombre des clients du service des chèques et virements postaux a passé, au cours de l'an dernier, de 18,577 à 20,833. Quant au mouvement d'affaires de ce service, il a été extraordinaire puisqu'il a atteint 8 milliards en chiffre rond. L'augmentation est de 2 milliards sur 1915, *tandis que l'avance de l'exercice 1915 sur* celui de 1914 n'avait pas dépassé 680 millions.

Les virements, c'est-à-dire les payements sans emploi de numéraire, ont atteint 5 milliards 569 millions dans le service intérieur et 17 millions dans le service international.

## Réponse de la Grèce à M. Wilson

*Athènes, 12 janvier.*

*(Officiel.)* — Voici le texte de la réponse de la Grèce à la note du président Wilson :

Le gouvernement royal a pris connaissance, avec le plus vif intérêt, de la démarche que le président des Etats-Unis vient d'entreprendre auprès des belligérants en vue de la cessation d'une guerre longue et cruelle qui sévit sur l'humanité. Très sensible à la communication qui lui a été faite, il a apprécié hautement le généreux élan, ainsi que l'esprit foncièrement humanitaire qui a dicté cette démarche du savant homme d'Etat qui préside aux destinées de la grande République américaine. Tendant à une paix honorable pour tous et à l'affermissement d'une situation stable des relations internationales, elle constitue une page mémorable de l'histoire. Les considérations qu'elle contient au *sujet* des souffrances des nations neutres à la suite de la lutte colossale, ainsi que des garanties qui seraient données par les deux parties *belligérantes pour assurer les droits et la sauve*garde de tous les Etats, ont tout particulièrement trouvé un écho sympathique dans l'âme de la Grèce. En effet, il n'est pas de pays qui ait souffert de cette guerre autant que la Grèce, bien qu'elle y soit restée étrangère. A la suite de circonstances géographiques exceptionnelles, elle a, moins que tout autre pays neutre, pu se soustraire à une action directe et pernicieuse des hostilités entre les belligérants. Sa situation a contribué à diminuer sa force de résistance contre les violations de sa neutralité et de sa souveraineté, violations qu'elle a dû subir par souci de sa conservation. En ce moment encore, privé de sa flotte et presque complètement désarmé, notre pays est infesté d'une révolte factice, qui profite de l'occupation étrangère. Il est serré par un blocus étranger interceptant les communications et exposant à la famine les populations paisibles, y compris des personnes absolument inoffensives, femmes et enfants, qui, d'après les règles élémentaires du droit des gens, auraient dû être épargnées, même si la Grèce était belligérante. Pourtant, la Grèce s'efforce, par tous les moyens possibles, de rester neutre. C'est assez dire pour démontrer que toute initiative pouvant amener la paix, en dehors des considérations humanitaires d'ordre *général*, est *propre à servir les intérêts vitaux de* la Grèce. Le gouvernement royal se serait certainement empressé d'accéder parmi les premiers, à la démarche du président par toutes les mesures en son pouvoir, afin qu'elle soit couronnée de succès, s'il n'était pas hors d'état de communiquer avec l'un des deux groupes belligérants, tandis que, vis-à-vis de l'autre, il doit attendre la solution des pénibles difficultés qui pèsent actuellement sur la situation de la Grèce. Mais le gouvernement royal suit, de toute l'intensité de son âme, les efforts du président Wilson et forme des vœux sincères pour leur succès. Ayant, dès les premiers jours de la guerre européenne, pensé à l'établissement d'un contact des neutres en vue de sauvegarder leurs intérêts communs, il est heureux de l'occasion qui lui est offerte pour un prochain échange de vues, s'il pouvait être considéré comme opportun, et se déclare prêt à participer à un moment donné à une action ayant pour but la consolidation d'une paix stable qui assurerait les droits de tous des Etats et garantirait leur souveraineté et leur indépendance.

### La presse allemande et la réponse de l'Entente

*Berlin, 12 janvier.*

Commentant la réponse de l'Entente à la note Wilson, le *Lokal Anzeiger* de Berlin écrit :

« Ce document remarquable détruira, dans tout Allemand dans le cœur duquel il y a encore quelque trace d'honneur, toute idée de paix, parce qu'il est impossible qu'un Allemand désire une paix pareille à celle exposée dans ce document. »

Le *Berliner Tageblatt* écrit :

« Les puissances de l'Entente ferment toutes les voies qui auraient pu mener à un accord. »

La *Deutsche Tages Zeitung* dit :

« Après comme avant, nos adversaires se proposent d'anéantir l'Allemagne comme grande puissance et de diviser le peuple allemand. »

La *Gazette de la Croix* écrit :

« Après la lecture des conditions de l'Entente, cette autre voix de la guerre doit suffire même aux plus pacifistes. »

Le même journal oppose aux conditions projetées par l'adversaire la réponse de l'Allemagne aux neutres et estime que la seule conclusion à *en tirer, comme l'a déjà fait un ordre du jour* impérial à l'armée, est que la guerre doit être poursuivie. « A cet effet, le gouvernement aura derrière lui tout le peuple allemand. »

# La guerre européenne

—o—

## FRONT OCCIDENTAL

### Journée du 11 janvier

Communiqué français du 12 janvier, à 3 h. de l'après-midi :

*Nuit calme sur l'ensemble du front.*

* * *

Communiqué allemand du 12 janvier :

Front du prince héritier Rupprecht : *Nos positions près d'Armentières et Lens ainsi que des deux côtés de la route Albert-Bapaume ont essuyé le feu de l'artillerie ennemie, auquel nous avons riposté vigoureusement.*

*Au nord de l'Ancre, dans les premières heures de la matinée, les Anglais ont attaqué par deux fois sans résultat. Près de Serre, leur attaque s'est effondrée devant nos lignes.*

*Au nord de Beaumont, après avoir tout d'abord remporté quelques succès, l'ennemi a été rejeté dans ses positions de départ par une contre-attaque vigoureuse, et il a subi de grandes pertes. Cinquante prisonniers et deux mitrailleuses sont restés entre nos mains. De petits combats d'infanterie sont encore en cours près de Beaumont.*

*Front du prince héritier allemand : A l'ouest de la Meuse, sur la côte et dans les Vosges, le duel d'artillerie et la lutte de mines a repris par intermittence en quelques endroits.*

*Ce matin, des troupes d'attaque ont pénétré dans la position ennemie sur les hauteurs de Combres et à l'est de Nomény, et sont rentrées sans pertes, amenant seize Français prisonniers.*

### Journée du 12 janvier

Communiqué français d'hier vendredi, 12 janvier, à 11 h. du soir :

*Dans les Vosges, à la suite d'une concentration de feu de notre artillerie, une reconnaissance a pénétré dans des tranchées allemandes, en a réduit les défenseurs et a ramené des prisonniers.*

*Canonnade habituelle sur le reste du front.*

* * *

Communiqué anglais d'hier vendredi, 12 janvier, à 8 h. du soir :

*Nous avons fait, dans les dernières vingt-quatre heures, 28 nouveaux prisonniers au nord de l'Ancre, ce qui porte à 204 le nombre des prises effectuées dans ce secteur au cours de l'heureuse opération signalée hier.*

*Un détachement a pénétré, la nuit dernière, en deux points dans les tranchées ennemies au nord d'Arras et a ramené des prisonniers. Il n'a éprouvé que des pertes légères.*

*L'artillerie a montré beaucoup d'activité au cours de la journée, sur différents points du front entre Rancourt et Hébuterne.*

*Les lignes allemandes ont été bombardées avec efficacité au nord de Ransart et de Givenchy.*

* * *

Communiqué allemand d'hier soir, vendredi, 12 janvier :

*Des combats sont en cours au nord de l'Ancre.*

## FRONT RUSSO-ROUMAIN

*Berlin, 12 janvier.*

*Front du prince Léopold de Bavière. : Sur la Duna et dans la région des lacs au sud de Dunabourg, l'activité de combat a sensiblement diminué hier.*

*En Moldavie, élargissant nos succès du 10 janvier, nous avons pris d'assaut, hier, des deux côtés de la route d'Oitoz, plusieurs positions de l'adversaire, situées les unes derrière les autres. L'ennemi a subi de lourdes et sanglantes pertes.*

*Front Mackensen : Dans les bas-fonds marécageux entre Braïla et Galatz, nous avons refoulé les Russes plus loin vers le Sereth. Lacurtea a été pris.*

*Pétrograd, 12 janvier.*

*Au sud de l'Oitoz, l'ennemi a attaqué nos éléments et les a refoulés quelque peu.*

*L'ennemi a attaqué les Roumains à l'ouest de Monasterisca-Cassinoul, sur la Cassina, mais il a été repoussé. Dans cette région, les Roumains eux-mêmes ont déclanché une offensive et ont rejeté l'ennemi sur les hauteurs à deux versts au sud.*

*Également infructueuses ont été les attaques ennemies dans la région au nord-est de Campourile-Dessous, sur la rivière Sousitza, ainsi que près de Cotounocali, à huit versts de l'embouchure de la rivière Buzeu.*

### Cuirassé italien coulé

*Rome, 12 janvier.*

*(Stefani.)* — Le ministère de la marine communique que, les sérieuses raisons d'ordre militaire qui déconseillaient jusqu'à maintenant de publier les renseignements suivants ayant disparu, il peut annoncer que, dans la nuit du 11 décembre, le navire de guerre *Regina Margherita*, au cours de sa navigation, a heurté deux mines et a coulé.

L'accident s'est produit en peu de minutes, à la suite de la gravité des déchirures de la quille ; le navire a coulé par l'avant. Des 945 personnes qui se trouvaient à bord, la plupart ont été entraînées avec le navire et ont disparu avec lui. Des circonstances très défavorables ont rendu très difficile le sauvetage des survivants, dont on a pu cependant sauver 270.

Le commandant du navire et 14 officiers se trouvaient parmi les disparus.

En dehors des pertes de navires communiquées jusqu'à maintenant, aucune autre ne s'est confirmée. Les nouvelles contraires répandues depuis quelque temps dans le public sont donc absolument fausses.

## Grèves d'ouvriers munitionnaires

Le personnel de trois des plus grandes fabriques françaises de munitions s'est mis en grève. L'*Echo de Paris*, la *Liberté* et le *Temps* constatent la relation de ces grèves avec la propagande pacifiste qui s'est déjà exercée contre le dernier emprunt de guerre et invitent le gouvernement à une répression vigoureuse.

M. Hervé écrit dans sa *Victoire* :

« Il y a, en ce moment, comme une épidémie de grèves dans la banlieue industrielle de Paris. Ce n'est pas encore très grave, mais si le mouvement se généralisait, il prendrait les proportions d'une véritable catastrophe nationale.

« Bonne affaire ! font les patrons. Voilà une occasion qu'on ne retrouvera jamais de faire fortune en quelques années ! Et allez donc les contrats légaux imposés à la patrie en deuil ! Et allez donc la ruée sur les milliards de la défense nationale ! Enrichissons-nous au milieu du malheur public ! Pêchons quelques beaux millions dans le sang de nos compatriotes, qui nous font un rempart de leur poitrine ! Pour que les bénéfices soient plus coquets, grattons tant que nous pourrons sur les salaires ! Et envoyons promener nos ouvriers et nos ouvrières s'ils ne sont pas contents !

« Pourquoi voulez-vous que les ouvriers et les ouvrières soient plus consciencieux que leurs patrons ? Ils ont une occasion unique de se faire payer de hauts salaires et ils en profitent sans vergogne. La vie a renchéri : bonne raison pour les ouvrières qui ont leur mari au front et une nombreuse famille. Bon prétexte pour les autres. Et en avant les toilettes ! Et en avant les parfums ! Et en avant donc les belles victuailles ! Ce ne sera pas toujours la guerre. Et en avant le cinéma ! Et, pour les hommes, en avant le bistrot ! C'est le bon temps. C'est la guerre. Ne soyons pas « des poires ». Le patron n'accepte pas du premier coup nos revendications. Eh bien ! vive la grève ! Tant pis si les poilus qui se font tuer pour cinq sous par jour viennent à manquer d'obus et de munitions ! On est allé les acclamer sur les grands boulevards le 14 juillet dernier ! Qu'est-ce qu'on leur doit de plus !

« Les patrons et ouvriers d'Ivry et d'ailleurs ne se figurent pas les sentiments d'écœurement et de colère qu'ils inspirent au reste de la nation.

« Là-bas, au front, que doivent penser tous ces paysans, tous ces employés, tous ces petits commerçants, tous ces petits fonctionnaires qu'il est tout abandonné, tout sacrifié ; qui passent des journées et des nuits entières dans la boue, sous la mitraille, avec pour tout salaire une solde de 5 sous par jour, quand ils apprennent qu'un beau matin, sans même être allé soumettre leur différend à un arbitre, des ouvriers et des ouvrières travaillant aux munitions, qui gagnent vingt fois plus qu'eux — et quelques-uns cent fois plus qu'eux, je dis cent fois plus qu'eux — plantent là leur travail, comme si l'ennemi n'était pas à moins de 100 kilomètres de Paris !

« Ah ! si un jour, faute de munitions suffisantes, notre front était crevé et si l'ennemi entrait à Paris, patrons et ouvriers d'Ivry pourraient courir après les gros bénéfices de guerre ou les hauts salaires. Les Allemands auraient vite fait de les mettre d'accord et ils leur en flanqueraient des bénéfices de guerre et des hauts salaires ! »

## Il y a une année

**13 janvier 1916**

Entrée des Autrichiens à Cettigné. Le roi et le gouvernement monténégrin demandent la paix.

A Salonique, le général Sarrail fait sauter le pont de Demir-Hissar, sur la Strouma, isolant ainsi le corps d'armée grec de Sérès.

L'emprunt de guerre français dit « de la victoire » produit 15 milliards 130 millions, dont 6 milliards 368 millions en espèces.

La Chambre anglaise adopte définitivement par 431 voix contre 39 la loi instituant le service militaire obligatoire pour les célibataires, l'Irlande exceptée. Les ministres socialistes retirent leur démission.

**14 janvier 1916**

Nouvelles attaques russes à la frontière de Bukovine ; sanglants combats.

## LITTÉRATURE RELIGIEUSE

*A Meyenberg : Wie kann Gott den Weltkrieg zuschauen ?* Predigt gehalten am Eidgenössischen Bettag 1916 in der Hofkirche zu Luzern. Druck und Verlag von Räber und Cie, Luzern, 1916/17.

Le conférencier donne une réponse à la grave question : Comment le Dieu de la bonté et de la miséricorde peut-il tolérer la guerre terrible qui dévaste le monde civilisé ? Mgr Meyenberg montre d'abord que c'est une grande erreur de s'imaginer que Dieu n'est que bonté et pitié ; la révélation nous enseigne que Dieu est bon et juste, que la justice, aussi bien que la bonté, est un attribut essentiel de la perfection infinie de Dieu. Il développe ensuite la réponse que Jésus-Christ lui-même et celle que l'apôtre saint Jean, dans l'Apocalypse, donne à la question : Pourquoi est-ce que Dieu tolère la guerre ? Le conférencier termine sa magnifique apologie de la Providence divine par une série de conclusions pratiques adaptées aux exigences des jours tristes que nous vivons.

Dans cette conférence, le problème, aussi difficile qu'important, trouve une solution magistrale. Le lecteur est également édifié et ravi par la profondeur de la pensée que par le charme d'une éloquence noble et sublime. Dans ce moment, la seconde édition de la brochure vient de paraître. Il est désirable que cette publication, d'une haute actualité, soit traduite en français. B.

## Nécrologie

**Buffalo Bill**

Le colonel américain William Cody, universellement connu sous le nom de Buffalo Bill, est mort.

Il avait acquis une réputation extraordinaire, après les exploits qu'il accomplit comme officier dans des expéditions d'une romantique audace contre les Peaux-Rouges.

Fort habilement, il tira parti de sa célébrité et organisa à travers le monde des tournées d'exhibition, étonnant des milliers de spectateurs, par ses tours d'adresse et rendant populaire un peu partout sa silhouette caractéristique.

## Echos de partout

—o—

### « MADAME LA MARÉCHALE »

L'élévation du général Joffre au maréchalat a soulevé cette question que de nombreuses personnes se posent : « Protocolairement, Mme Joffre a-t-elle droit au titre de maréchale ? »

Sur ce point délicat, il a été répondu de la meilleure source :

— Il n'existe, en l'occurrence, aucun texte de loi ni règlements ; mais, en France, il a toujours été de tradition constante, devenue en quelque sorte loi, de donner, par courtoisie, de qualificatif inhérent à la fonction de leur mari, aux femmes des ambassadeurs et des maréchaux de France, qu'on désigne ainsi : « Madame l'ambassadrice » et « Madame la maréchale ».

Mais Mme Joffre ne s'est certainement pas préoccupée de la chose et ses intimes affirment que le bâton de maréchal que l'on vient de décerner au vainqueur de la Marne va certainement la gêner aussi bien dans ses habitudes que dans sa simplicité.

Elle est la femme d'intérieur par excellence et qui, loin du bruit, loin du monde, aime vivre entre les êtres qu'elle chérit. Et la grande vedette qui lui fut brusquement apportée par la guerre l'a trouvée bien mal préparée.

Ce n'est plus un secret pour personne que le ménage Joffre est tendrement uni. Un seul point noir, avant la guerre, obscurcissait quelquefois la pureté de son horizon. Le général aime se lever de bonne heure, et, lorsqu'il est debout, il supporte difficilement que les autres restent couchés. (Il y a beaucoup de Joffre dans le monde.)

Maintenant, le maréchal conservera-t-il les habitudes du général Joffre et ne voudra-t-il pas prendre un repos bien gagné ? La maréchale l'espère, dit-on, sans trop y compter.

*MOT DE LA FIN*

Villemessant, descendant, un jour, de sa Rédaction du *Figaro*, disait en se frottant les mains :

— Voilà le meilleur numéro que nous ayons jamais eu : tout est payé.

# LA SUISSE ET LA GUERRE

—o—

### L'effet des alarmes

La *Nouvelle Gazette de Zurich* apprend que, à la suite des bruits d'invasion allemande en Suisse répandus par la presse française, il est parti de Zurich pour Paris 23 caisses de titres appartenant à des capitalistes français qui les avaient déposés dans une banque zuricoise.

### Un accident chez les internés

Un interné français du Mont-Soleil (Jura bernois), M. Griffet, descendait en skis de la montagne pour se rendre à son travail, à Saint-Imier lorsqu'il fit une chute et resta sans connaissance sur place. Des personnes qui passaient par là à la nuit tombante le trouvèrent gelé à moitié. Son état est grave.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Le pain rassis

Le projet de suppression du pain frais qui est à l'ordre du jour est issu du vœu émis par le Conseil national au cours de sa dernière session. La suppression aurait en tout cas pour résultat d'abolir le travail de nuit dans les boulangeries. Le projet prévoit, en effet, que le travail des boulangers sera interrompu de 11 heures du soir à 7 heures du matin. C'est là la seule façon d'assurer le contrôle de la nouvelle disposition d'après laquelle il serait interdit aux boulangers de vendre du pain du jour.

### La hausse

Le prix du pain a été porté à Yverdon à 58 centimes le kilog., à Liestal à 58 centimes le kilog. et 1 fr. 12 les 2 kilog. ; à Thoune, à 58 centimes le kilog. et 1 fr. 16 les 2 kilog. ; à Brigue, à 60 centimes le kilog. ; à Zurich, à 62 centimes le kilog. et 1 fr. 15 les 2 kilog.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

**Inondations en Belgique**

Les inondations ont causé en Belgique des dégâts importants. Plusieurs villages sont inondés. Le service des chemins de fer est suspendu dans la Belgique méridionale. Dans les Flandres orientales, plusieurs maisons se sont effondrées. Des inondations sont signalées également à Namur, Charleroi, Hainaut, à Liège et à Visé.

### La presse illustrée

Le dernier numéro de l'*Illustrierte Schweizerzeitung* (Rüegier, éditeur, à Zofingue) contient le portrait du nouveau président du Grand Conseil fribourgeois, M. Liechti, et une vue du dernier débordement du lac de Morat.

# FRIBOURG

### Conseil d'Etat

*Séance du 12 janvier.* — Le Conseil nomme :

M. Fritz Mæder, secrétaire communal à Agrimoine, secrétaire de la Préfecture du Lac ;

MM. Joseph Rudaz et Oscar Corpataux, à Formangueires, le premier inspecteur du bétail et le second inspecteur suppléant du bétail du cercle de cette commune.

— Il autorise la commune de Morens à percevoir un nouvel impôt communal.

— Il autorise la paroisse de Sales à procéder à une acquisition d'immeuble.

— Il approuve les statuts du syndicat d'élevage de Siviriez.

— Il décide la revision des taxes cadastrales des communes de Bonnefontaine, Sales, Sonèdes, Villarsel-sur-Marly, Zénauva, Zumholz, Villars-sous-Mont, Chandossel, Courgevaux, Courlevon, Coussiberlé, Cressier, Guschelmuth-le-Petit, Liebistorf, Vuilly-le-Bas, Wallenbuch, Fuyens, Les Glânes, La Joux, Bussy, Chables, Châtillon, Cheiry, Forel, Lully, Murist, Portalban, Praratoud, Villeneuve, Vuissens, Châtel-Saint-Denis et Progens.

### Comment est mort l'aviateur Reynold

On sait maintenant que l'accident dont a été victime notre jeune compatriote, l'aviateur Marius Reynold, s'est produit près d'Arona, à l'extrémité méridionale du lac Majeur. Marius Reynold avait pris place dans un grand biplan neuf à trois places. Il était accompagné de deux hommes, dont un capitaine, qui était au volant, sans doute un élève de Reynold.

Que s'est-il passé ? On l'ignore exactement ; on suppose qu'il s'est produit une panne ou quelque avarie qui obligea les aviateurs à descendre rapidement. Cette descente, ou plutôt cette chute, s'opéra en tire-bouchon, et l'appareil plongea brusquement dans le lac. Le choc fut si fort que les passagers donnèrent violemment de la tête contre quelque partie de l'avion. Reynold eut le crâne fracassé, le capitaine de même, et leur troisième compagnon, s'il n'est pas mort sur le coup, n'en réchappera pas, croit-on.

On retira les malheureux de l'eau pour les constatations légales. Le corps de Reynold fut ensuite conduit à la gare d'Arona, où des honneurs militaires lui furent rendus et où un officier supérieur prononça l'éloge du courageux aviateur.

— On écrit de Brigue à la *Feuille d'avis du Valais* :

Jeudi, devaient passer par le Simplon deux convois funèbres : l'un, celui d'un ingénieur italien mort à Berne, était transporté en Italie ; l'autre, celui de l'aviateur suisse Reynold, tué à Arona, devait entrer en Suisse. Mais, tandis que le convoi mortuaire de l'ingénieur italien pouvait continuer sa route sans difficulté de Suisse en Italie, il n'en fut pas de même pour celui de l'aviateur Reynold.

Un représentant des transports funèbres de Lausanne était arrivé au Simplon dans l'après-midi, pour recevoir, à Brigue, le convoi. Il a dû attendre toute la journée de jeudi sans rien voir arriver ; le corps était toujours retenu à Domodossola ; ce n'est que tard dans la soirée qu'on a pu être informé que le convoi ne pouvait pas continuer sa route, parce qu'il manquait un document pour l'accomplissement des formalités nécessaires à la sortie d'Italie. Le document arriva sans doute dans la nuit, car hier matin, vendredi, le convoi funèbre pouvait entrer en Suisse.

— On mande de Vevey :

Le corps du lieutenant-aviateur Marius Reynold est arrivé hier soir, vendredi, à 10 h. et demie, à Vevey. Il a été transporté au domicile des parents du jeune pilote.

Les obsèques auront lieu demain, dimanche, à 3 h. ½. Les autorités veveysannes ont tenu à organiser elles-mêmes la cérémonie, qui sera imposante. Le corps d'aviation de Dübendorf et une délégation d'aviateurs italiens y prendront part.

### Institut de Hautes Etudes

Demain, dimanche, à 6 h., conférence religieuse, publique et gratuite offerte aux dames et aux jeunes filles.

---

10 *FEUILLETON DE LA LIBERTÉ*

# UN MARIAGE EN 1915

**Par M. MARYAN**

—o—

Annet évoqua le souvenir de M. de Mariville : entre deux âges, un de ces types sur lesquels glissent les années, correct, suffisamment intelligent, sachant assez écouter pour paraître profond, assez causer pour être aimable, de goûts cultivés, un peu maniaque, un peu pauvre, devant être très sensible au confort d'un appartement bien meublé, au charme d'habitudes recherchées, et aussi à l'agrément qu'offrirait la société d'une femme un peu futile, mais spirituelle, bien posée dans des cercles choisis, et encore assez jolie pour flatter l'amour-propre d'un mari.

— Un bibelot ! reprit tout à coup Mme d'Elmereuille, légèrement oppressée. Il sert son pays, après tout ; ce n'est pas sa faute, si ses opinions l'ont tenu à l'écart et ont fait de lui la victime d'affreux passe-droit ! C'est même très honorable !

Annet l'embrassa de nouveau. Elle se trouvait cruelle de refroidir cet enthousiasme d'autrefois.

— Ne pensez pas à ce que j'ai dit de soi, dans le chérie... Ce n'est pas à moi, en tout cas, à reprocher à quelqu'un d'être un bibelot. Que suis-je d'autre ? Moi, je n'ai servi à rien ni à personne dans ma vie...

— Tu sers à me donner de la joie, ma mignonne, dit Mme d'Elmereuille, touchée.

— Oui, vous voyez bien, je suis une des choses que vous collectionnez, mais je ne sors pas de ma vitrine morale.

— Ma chérie, que serions-nous sans les bibelots ? Le superflu est nécessaire ici-bas, il donne à la vie son plaisir, son rayonnement. Et puis, nous faisons un peu de bien !

Annet pensa à la quête annuelle pour laquelle on écrivait des lettres, sans parler d'une station à la porte de l'église. Et les paroles de son père se condensèrent soudain dans sa mémoire : « Tu n'es pas un peu dévote ?... Tu ne vas pas chez les pauvres ?... Tu ne fais pas de dictatures sérieuses ?... » Il y avait une autre chose qu'il n'avait pas dite, mais que sa conscience, à elle, ajoutait : « Tu ne t'occupes pas de ton père ? »

Elle secoua ces pensées par un violent effort mental.

— Plus tard, je mènerai un autre genre de vie...

Puis, elle revint à sa tante, qui brûlait de lui raconter son roman. Elle essaya d'être sympathique, de croire à l'amour désintéressé de ce célibataire en quête d'un home agréable, et satisfait d'être l'objet d'un culte ; elle écouta patiemment les puérilités qui, jolies chez une femme de vingt ans, lui semblaient tour à tour fastidieuses et illusoires ; et enfin, tout à coup, elle s'intéressa aux plans de vie dans lesquels sa propre existence devait se faire une place.

— Naturellement, nous ferons un joli voyage... Je suis une Parisienne par trop invétérée, j'ai trop peu aimé les changements, sauf pour l'inévitable saison à la mer ou aux eaux. Mais, voir avec « lui » les pays étrangers qu'il connaît si bien, où il a gardé de grandes et agréables relations, ce sera délicieux... Pendant ce temps, Germaine t'invitera volontiers à venir chez elle... Ou bien je t'enverrai chez ma cousine Singler, qui a une fille de ton âge, et qui habite un joli coin de province.

— Oh ! ne pensez pas à cela si longtemps d'avance !

— Si longtemps ?...

Et Mme d'Elmereuille rougit.

— A mon âge, les longues fiançailles seraient un peu ridicules... Nous nous marierons au commencement de mai, dans deux mois, tout à fait dans l'intimité, naturellement.

Mai ! Et février finissait...

— Quand nous reviendrons, chérie, tu reprendras la place chez nous, bien entendu. J'ai idée de quelques petits changements... Est-ce que cela te contrarierait beaucoup de changer de chambre ? Je ferais arranger la lingerie, qui a une grande fenêtre et est ensoleillée ; tu choisiras la nuance des peintures ; je te donnerais mon petit bureau Louis XVI, et nous prendrions de jolies tentures en toile de Jouy...

— Oh ! merci, je ne voudrais pas vous priver de votre bureau... Est-ce que... vous irez annoncer votre mariage à papa ?

— Certainement ! Ce n'est pas très pressé, car ce pauvre cher Edouard ne voit personne, et ne l'apprendra par aucune voie ; mais enfin, ce sera correct.

— Voulez-vous venir demain ?

— Demain ? Oh ! j'ai tant à faire ! Je dois aller chez une tante de M. de Mariville, qui est impotente, et qui a hâte de me connaître... C'est la marquise de Germont... Il est très apparenté... Une famille un peu austère, mais tout à fait agréable à fréquenter... Je t'y mènerai un peu plus tard.

— Merci, mais je n'aime pas l'austérité, je reste « bibelot », dit Annet, essayant de rire. Tante, on a annoncé le dîner trois fois... Si nous devons aller chez les Dantigny...

— Certes, nous y allons ! Mais ne leur dis rien ce soir, il faut d'abord que j'ai vu Mme de Germont...

Elles s'assirent devant le potage glacé, et, tout à coup Mme d'Elmereuille se remit à penser à Annet.

— Ma chère, j'ai trouvé hier la carte de Mme Maugnien... J'avais oublié de te le dire.

— Cela ne m'intéresse pas étonnamment, je vous assure.

— Elle est aimable.

— Je l'ai trouvée un peu obséquieuse, ce qui est ridicule de la part d'une personne de son âge vis-à-vis d'une jeune fille.

— Obséquieuse ? Ne serait-elle pas plutôt désireuse de te plaire ? Je m'imagine, Annet, qu'elle est venue à Paris pour toi.

Annet a beau prendre un ton incrédule, elle *sait* que Mme Maugnien est venue, en effet, pour la voir. Elle se demande si le second mariage de sa tante, qui apportera forcément des perturbations dans ses perspectives d'avenir, ne refroidira pas les sentiments de la mère et du fils.

— Qu'est-ce que j'ai juste de dot, tante ? demanda-t-elle brusquement.

— Cent mille francs, ma chérie. Mais, après moi, il y aura autre chose, je compte bien en parler à M. de Mariville.

Annet se mit à rire. Elle ne croit pas que M. de Mariville soit l'homme des sacrifices, et d'ailleurs, sa tante est encore très jeune. Jusqu'à présent, Mme d'Elmereuille avait parlé très haut d'arrondir la dot de sa nièce ; maintenant, il n'en est plus question, mais Annet ne lui en veut pas.

— Cent mille francs, pour Paris, et pour un homme qui est « dans les affaires », c'est une goutte d'eau, dit-elle tranquillement.

— S'il t'aime ? Et il t'aime, on n'en peut douter. Sa situation est très belle, paraît-il. Et sa mère, en qualité d'Allemande, est probablement sentimentale.

— Sa situation ! Comme c'est vague d'être « dans les affaires » ! J'aimerais mieux autre chose.

*(A suivre.)*

## SOMMAIRE DES REVUES

*Revue hebdomadaire*, du 30 décembre : De Lanzac de Laborie : Comment les civils peuvent-ils le mieux servir le pays ? — IV. Dans les œuvres. — Henri Davignon : Emile Verhaeren. — René Lote : La Préparation intellectuelle de la guerre et de la paix. — Louise-Amélie-Gayraud : Le Féminisme et la guerre. — Albert Mousset : L'Espagne neutre et le Portugal belligérant. — Marguerite Yerta : Les Six Femmes et l'Invasion (III). — Jeanne d'Orliac : Le Gardien des heures (III). Les faits et les idées au jour le jour. Bibliographie.

*L'Instantané*, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

### † M. Jean Fasel

On annonce la mort, dans la force de l'âge, à 52 ans, de M. Jean Fasel, juge, à Bœsingen. C'était un homme connu et estimé dans toute la Singine. De bonne heure déjà, il s'était intéressé aux affaires publiques. On le trouve parmi les fondateurs de la caisse d'épargne de Bœsingen et parmi les experts de nos concours d'élevage. Les sociétés de tir et de musique avaient également en lui un chaud défenseur. Il faisait partie du conseil communal de Bœsingen et il siégeait depuis nombre d'années au tribunal de Tavel, où son jugement droit et sûr était très apprécié. Aussi gardera-t-on pieusement, dans la Singine, la mémoire de cet homme de bien.

### † M. Henri Moura

On nous écrit :

Un deuil cruel vient de frapper la population de Grandvillard.

M. Henri Moura, dit « le gros Henri », a rendu, hier matin, vendredi, sa belle âme à Dieu. La disparition de cet homme vénéré, soutien et ami du prêtre, de ce chrétien aux convictions inébranlables, laissera un grand vide dans la localité. Sa bonté était proverbiale. Avait-on besoin d'un bon conseil, d'une protection, d'un secours matériel : on le trouvait toujours prêt à rendre service.

Les œuvres paroissiales et, en particulier, le fonds pour la construction d'une nouvelle église, avaient en lui un insigne et discret bienfaiteur. Sa parfaite loyauté en affaires, jointe à un remarquable bon sens, lui valait l'estime générale. Est-il besoin d'ajouter qu'il fut toujours un champion de la cause conservatrice ? Il fut syndic de Grandvillard pendant un certain nombre d'années et il rendit, en cette qualité, à sa commune et à ses administrés, de précieux services. Il faisait partie aussi de la justice de paix du cercle d'Albeuve, comme assesseur, ainsi que du conseil d'administration des chemins de fer de la Gruyère. Dans ces diverses fonctions publiques, il fit preuve des mêmes qualités que dans sa vie privée. Une existence si bien remplie, si désintéressée, ne peut que laisser dans le cœur de ceux qui l'ont partagée un souvenir impérissable.

### Un Staviacois décoré de la croix de guerre

Un engagé d'Estavayer-le-Lac, M. Jean Ansermet, a été cité à l'ordre du jour des armées françaises. « Bel exemple de courage et de vaillance, dit la citation. Blessé grièvement, le 14 juillet 1916, en s'élançant à l'assaut des retranchements ennemis. Titulaire de la croix de guerre. »

### Promotion militaire

Le premier-lieutenant de troupes vétérinaire Hans Ludwig, à Morat, a été promu par le Conseil fédéral au grade de capitaine.

### Recrutement de la cavalerie

Le recrutement de la cavalerie se fera conformément aux dispositions approuvées par le *Département militaire suisse*.

Les recrues qui désirent se faire incorporer dans la cavalerie (dragons, guides ou mitrailleurs) s'annonceront, dès maintenant, au commandant d'arrondissement, à Fribourg, qui leur enverra un formulaire de certificat de solvabilité.

Ce certificat de solvabilité, dûment rempli dans toutes ses rubriques (état-civil, origine, domicile, année de naissance, signatures et timbre) sera retourné, pour le 22 janvier 1917 au plus tard, au même commandant d'arrondissement.

La recrue indiquera sa profession et son domicile exact (village, hameau ou ferme).

Elle dira aussi si elle désire acheter le cheval de la Confédération ou le fournir elle-même.

Les demandes d'admission faites après le délai fixé ne seront acceptées que jusqu'au commencement de mars 1917 et à la condition que la recrue soit à même de produire des preuves suffisantes excusant le retard de sa demande, que le recrutement ne soit pas encore au complet, et, enfin, que la recrue se charge des frais résultant de l'inspection supplémentaire à domicile.

### Vendredis de la Grenette

C'est devant une salle comble que M. le professeur Charpine a parlé, hier soir, de l'écrivain Ernest Psichari. Le conférencier a tout d'abord rendu un hommage ému à la mémoire d'un autre écrivain également mort pour la France, M. Pierre-Maurice Masson. Il nous a dit ensuite l'influence de Renan sur son petit-fils, Ernest Psichari, et il a évoqué avec maîtrise les luttes intérieures auxquelles a été en proie, sur le sol d'Afrique, l'auteur du *Voyage du Centurion*, luttes au cours desquelles Psichari refit, à rebours, le chemin parcouru par son grand-père et qui le ramenèrent finalement au catholicisme.

Le conférencier, chaleureusement applaudi, a clos sa belle causerie en disant qu'il ne faut pas regretter trop amèrement que la carrière de tels écrivains ait été prématurément fauchée, car, en tombant glorieusement pour leur idéal, ils auront fait davantage pour le triomphe de cet idéal que s'ils avaient écrit de nombreux ouvrages, et leur souvenir sera profondément ancré dans les cœurs de la nouvelle génération.

### Aux dames et aux jeunes filles

*Une série* de conférences sera donnée par M. l'abbé de Maillardoz aux dames et aux jeunes filles sur l'éducation chrétienne de l'enfance et sur la préparation de la mère future à sa mission, chaque dimanche, à 5 heures, dans la salle supérieure de la Banque de l'Etat. Sujet du dimanche 14 janvier : *L'œuvre immortelle de la mère chrétienne ; cette œuvre peut-elle être accomplie sans préparation ?*

### Représentations théâtrales

La Congrégation des Enfants de Marie du Rectorat de Saint-Maurice vient, à son tour, solliciter la sympathie et la générosité du public de notre ville, pour la représentation théâtrale qu'elle donnera les dimanches 14 et 21 janvier, à 8 heures du soir, dans la grande salle de la Maison ouvrière, en l'Auge.

Le programme comprend deux pièces. L'une, la *Nuit de cristal*, par Geneviève Hennet de Goutel, musique de Jacques Tinel, est un rêve de Noël en trois actes, qui retracera un tableau, vivant et plein d'émotion, du vieux temps de jadis où les anges venaient dans les chaumières, consoler les enfants sans mère. Mais, comme la vie est faite de rires et de pleurs, il y aura, pour terminer la petite soirée théâtrale, une opérette comique en trois actes : *Les Tribulations de Mme Buchembois*. Les scènes en sont variées, amusantes et coupées de chants.

Nous espérons que nombreux seront ceux qui voudront encourager ces efforts et contribuer ainsi à un but charitable, puisque la recette des représentations sera affectée aux œuvres paroissiales.

* * *

Rappelons que, à la Maison de la Providence, les dimanches 14, 21 et 28 janvier, à 3 heures, il y a représentation de *Fulvia*, drame en cinq actes, précédé d'une opérette en deux actes : *Une loi somptuaire*. La recette est affectée au dispensaire et aux œuvres de la Maison.

### 2me concert d'abonnement

Le programme de Mme Landowska est tout à fait digne de la grande artiste qu'elle est ; le plus, il est parfaitement adapté au merveilleux clavecin que nous aurons le plaisir d'entendre. Il comprendra de la musique ravissante du 18me siècle et surtout des pièces délicieuses qu'on n'a presque jamais l'occasion d'entendre chez nous sur le clavecin. On sera du reste très surpris des belles sonorités qu'on peut tirer de cet instrument. Personne n'ignore qu'un clavecin diffère totalement d'un piano : au clavecin, le son est produit par la pression d'une sorte de plume sur la corde, tandis que, au piano, c'est un marteau qui la frappe. La divergence est donc considérable : dans l'un, on a affaire à des cordes grattées, pour se servir de l'expression reçue, tandis que, dans l'autre, ce sont des cordes frappées.

Une des œuvres que le public aura le plus de plaisir à entendre sera la sonate en si bémol majeur de Leclair, ce grand artiste français du 18me siècle, dont on a fait revivre beaucoup d'œuvres très intéressantes et originales.

Du reste, le programme tout entier a une homogénéité parfaite ; il représente avec plénitude le 18me siècle par des œuvres très belles, mais non pas sévères, interprétées d'une façon idéale par Mme Landowska et M. Fritz Hirt.

H.

### La hausse du pain

Ainsi que la Société des boulangers l'annonce d'autre part, le pain se vendra, à Fribourg, 60 centimes le kilog. et 1 fr. 15 les deux kilog. à partir du 15 janvier.

### Correction des eaux du Jura

En temps ordinaire, la différence de niveau entre les lacs de Morat et de Neuchâtel est d'environ 15 centimètres. Le 27 décembre dernier, cette dénivellation était de 56 cm. ; il est probable qu'elle était plus forte encore le jour suivant. A partir du 28, le limnimètre de Vallamand, sur lequel je me base, étant complètement recouvert par les eaux troubles charriées par la Broye, les observations sur la hausse des eaux ont été suspendues. Depuis le 29 décembre, ce niveau a baissé sans interruption jusqu'au moment où j'écris ces lignes, le 4 janvier, tandis que le lac de Neuchâtel, qui était le 24 décembre à la cote 429,92, montait sans discontinuer jusqu'au 3 janvier où le limnimètre marquait 431,10.

Le 25 décembre, la crue du lac de Morat était de 86 cm. Jamais encore on n'avait constaté une hausse aussi rapide et une dénivellation aussi prononcée. Ce phénomène, que n'avaient pas prévu les promoteurs de la correction, est dû uniquement aux travaux d'assainissement exécutés dans les plaines marécageuses que traversent la Bibéren et la Broye en aval de Moudon.

Avant que ces travaux de dessèchement eussent été commencés, au moment des grandes chutes d'eau, ces deux cours d'eau déversaient leur trop plein sur des marais qu'ils traversent. Ces eaux pluviales formaient alors de larges nappes d'une eau croupissante qui se déversait lentement dans le lac par de trop rares canaux en partie obstrués par le limon ou les herbages.

La mise en culture de ces fonds a nécessité l'établissement de tout un vaste réseau de canaux avec redressement et augmentation de la section d'écoulement des grands collecteurs. A l'époque des grandes pluies, toutes ces masses d'eau qui s'accumulaient auparavant dans les marais du Seeland ou de la Basse-Broye faisant office de régulateurs, arrivent maintenant par ces déversoirs en quelques heures en flots rapides et bourbeux dans le lac. On calcule que la Broye, à elle seule, déverse des crues de 400 à 600 mètres cubes à la seconde.

Les Etats et la Confédération, qui ont encouragé et largement subventionné ces travaux d'amélioration foncière, auraient dû, en même temps, augmenter en proportion le débit du canal de la Broye, unique déversoir de toutes les eaux du bassin. Pour avoir négligé ces travaux qui sont la conséquence obligatoire des entreprises de dessèchement exécutées dans nos marais, les Vullerains subissent des pertes considérables. La rupture d'équilibre entre l'apport des affluents du lac et le débit de son seul canal d'écoulement a amené la hausse extraordinaire du 25 décembre et la différence de niveau anormale entre le niveau des deux lacs du 27.

De grandes étendues de nos grèves et de nos marais ont été submergées pendant la dernière inondation. Les blés, seigles, froments semés l'automne dernier sont perdus en grande partie. Les terrains détrempés et lavés ont perdu également leurs éléments fertilisants et ne pourront s'ensemencer à nouveau que très tard, trop tard pour certains légumes. C'est précisément de ces terrains que les Vullerains retiraient une bonne partie des légumes qui alimentaient le marché de Neuchâtel.

La dénivellation des deux lacs était rendue visible par la vitesse du courant dans le canal de la Broye. Cette vitesse était telle que les bateaux à vapeur devaient forcer la vapeur en descendant pour donner prise au gouvernail. L'arrêt à La Sauge était impossible : la violence du courant aurait emporté bateau et débarcadère.

Les marais avoisinant le canal étaient submergés par les eaux au point qu'il était difficile, par place, de distinguer l'emplacement de la Broye.

Il est évident que les dangers d'inondation augmenteront à mesure qu'on complétera et parachèvera l'amélioration de nos terrains marécageux.

Ces inondations seront d'autant plus désastreuses que nos grèves et nos marais sont soumis à un lent mais continuel travail de tassement, d'affaissement et de glissement qui en abaisse le niveau.

L'augmentation de 25 % du débit du canal de sortie du lac de Bienne empêchera probablement le retour des inondations des rives des lacs de Bienne et de Neuchâtel ; mais cette augmentation n'atténuera que dans une très faible mesure la rupture d'équilibre mentionnée ci-dessus.

Il serait souverainement injuste que les Vullerains supportent seuls les désastreuses conséquences de travaux dont d'autres populations ont tout le bénéfice.

Nos bateaux à vapeur ont un tirant d'eau minimum de 90 cm. à 1 m. Les chalands de la navigation fluviale qui, un jour, circuleront sur le canal de la Broye, exigent des profondeurs de 1 m. 70.

L'augmentation du débit du canal de la Broye s'impose donc aussi bien dans l'intérêt des populations riveraines que pour répondre aux nécessités de la navigation fluviale.

*S. Fornallaz.*

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Cercle catholique.* — Demain, dimanche, 14 janvier, à 8 ¼ h., soirée familière pour les membres du Cercle, leurs familles, leurs amis et connaissances.

*Chœur mixte de Saint-Nicolas.* — Ce soir, samedi, à 8 ½ h., répétition, au local.

*Société d'épargne du Champ des Cibles.* — Assemblée générale constitutive, ce soir, samedi, 13 janvier, à 8 ½ h., au local, Café Simplon.

*Société d'épargne « La Tirelire ».* — Les anciens et les nouveaux membres, ainsi que les dames qui voudraient en faire partie sont avisés que les versements commenceront dimanche, 14 janvier, de 11 h. à midi, au local, auberge de la Clef. Les personnes qui entreront dans la société dès le mois de janvier ne payeront aucune finance d'entrée.

### MEMENTO

*Demain*, dimanche, à 8 h. ½ du soir, à l'Hôtel Terminus, concert donné par la musique « La Concordia ».

## Calendrier

DIMANCHE 14 JANVIER

**Saint Hilaire, évêque et docteur de l'Eglise**

LUNDI 15 JANVIER

**Saint PAUL, ermite**

Saint Paul, le premier des ermites, passa quatre-vingts ans dans le désert de la Thébaïde. Les feuilles de palmier lui servaient de vêtement et un corbeau lui apportait chaque jour sa nourriture.

## Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 14 JANVIER

**Saint-Nicolas :** 5 ½ h., 6 h., 6 ¾ h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire, exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 11 ¼ h., messe basse, sermon. — 1 ¼ h., vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, exposition, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 ¾ h., chapelet.

**Saint-Jean :** 7 h., messe basse, communion générale du Patronage *Saint-Louis*. — 8 ½ h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 ½ h., grand'messe, sermon. — 1 ½ h., vêpres, catéchisme et bénédiction. — 6 ½ h., chapelet.

**Saint-Maurice :** 6 ½ h., messe basse. — 8 ½ h., messe chantée, sermon allemand. — 9 ½ h., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon français. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 ½ h., vêpres et bénédiction. — 6 ¾ h., chapelet et prière du soir.

**Collège :** 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., messes basses. — 8 h., messe des étudiants. — 9 ¼ h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 ½ h., vêpres des étudiants. — 2 ½ h., vêpres paroissiales.

**Notre-Dame :** 6 h., messe basse. — 8 ¼ h., messe chantée, sermon allemand. — 10 h., messe des enfants allemands avec chants, instruction. — 2 h., vêpres, bénédiction, Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie, sermon français, chapelet.

**RR. PP. Cordeliers :** 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ¼ h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand'messe. — 10 ¼ h., service académique, messe basse, sermon français. (Les quêtes se feront pour le chauffage de l'église.) — 2 ½ h., vêpres et bénédiction.

**RR. PP. Capucins :** 5 ¼ h., 5 ¾ h., 6 ¼ h., messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h. du soir, assemblée des Frères Tertiaires de langue française.

**Chapelle de Sainte-Ursule :** Tous les dimanches et jours de fête, il y aura à 11 heures, à la chapelle de Sainte-Ursule, messe militaire pour les internés français. Le premier service aura lieu, demain, dimanche, 14 janvier. Le côté gauche de la chapelle sera réservé aux familles des internés.

LUNDI 15 JANVIER

**Notre Dame :** 9 h., messe de la Congrégation des Dames pour Mme Marie Schorderet.

# DERNIÈRE HEURE

## Les Alliés et la Grèce

*Londres, 13 janvier.*

*(Reuter.)* — Quoique la réponse du gouvernement grec à l'ultimatum des Alliés soit considérée comme une acceptation de leurs demandes, les gouvernements alliés estiment que la réponse n'est pas suffisamment précise en raison de la situation actuelle. Par exemple, en ce qui concerne la remise en liberté immédiate des vénizélistes emprisonnés, la réponse accepte, mais sans stipuler quand cette mesure sera exécutée. Des instructions ont déjà été télégraphiées à Athènes au sujet de cette réponse. Le gouvernement grec sera averti que, bien que sa réponse soit favorablement accueillie en elle-même, un acquiescement mieux défini est considéré comme nécessaire. Il n'a jamais été question d'un délai de quinze jours pour la mise à exécution des demandes, comme on l'a annoncé dans certains milieux. On n'a également aucune intention de lever le blocus avant que les demandes des Alliés aient été entièrement concédées. Un grand nombre de membres de la colonie grecque ont déjà quitté Athènes, mais la plupart des représentants alliés sont toujours à leur poste.

### La réponse de l'Entente

*Berlin, 13 janvier.*

*Wolff.* — Dans une assemblée de délégués du Centre catholique tenue dans la province rhénane, les orateurs ont déclaré qu'il ne fallait plus parler de paix.

De son côté, le *Vorwærts*, commentant la réponse des Alliés à la note de M. Wilson, déclare que cette réponse équivaut à une nouvelle déclaration de guerre.

### Proclamation de Guillaume II

*Berlin, 13 janvier.*

*(Officiel.)* — Du grand quartier général, le 12 janvier 1917 :

« Au peuple !

« Nos ennemis ont laissé tomber leur masque. Ils ont d'abord repoussé notre offre de paix sincère avec dédain et avec des paroles hypocrites d'amour de la liberté et de l'humanité.

« Dans leur réponse aux Etats-Unis, ils se sont maintenant reconnus coupables de désirs de conquête dont l'effronterie est encore augmentée par les raisonnements injurieux qui cherchent à leur servir de base.

« Leur but est la défaite de l'Allemagne, l'émiettement des puissances alliées de l'Allemagne, l'asservissement de l'Europe et des mers sous le même joug que supporte actuellement la Grèce en grinçant des dents.

« Mais ce qu'ils n'ont pu obtenir par trente mois de la lutte la plus sanglante et de la guerre économique la plus dénuée de scrupules, ils ne l'obtiendront pas davantage dans l'avenir.

« Nos glorieuses victoires et la volonté de fer avec laquelle notre peuple, luttant en face de l'ennemi ou à l'arrière, a supporté toutes les fatigues et tous les ennuis de la guerre, sont une garantie que notre chère patrie n'a rien à craindre non plus pour l'avenir.

« Une grande indignation et une sainte colère vont doubler les forces de tout Allemand, homme ou femme, qu'il soit appelé au combat par les armes, ou bien au travail ou au renoncement financier.

« Dieu, qui a inspiré cet esprit supérieur de liberté dans le cœur de notre vaillant peuple, nous donnera la victoire complète, à nous et à nos fidèles alliés, sur des ennemis qui ne désirent que conquête et anéantissement. »

### Les sous-marins allemands

*Berlin, 13 janvier.*

*(Officiel.)* — Le 28 décembre 1916, un de nos sous-marins a coulé, dans la Manche, un transport blindé d'environ 8000 tonnes, escorté par des contre-torpilleurs.

### Raids d'avions

*Rome, 13 janvier.*

*Stefani.* — Le ministère de la marine communique :

Dans la nuit du 10 au 11 janvier, nos hydro-avions ont effectué une incursion en territoire ennemi, lançant sur le carrefour de Prosecco et sur des installations militaires de Trieste plusieurs bombes avec un effet de destruction constaté.

Nos appareils sont rentrés indemnes à leurs bases, malgré le feu intense des batteries ennemies.

Pendant la même nuit, deux hydro-avions ennemis ont tenté sans succès une incursion sur Grado et Corvignano. L'un d'entre eux, le *K. 301*, atteint par les batteries antiaériennes de Grado, a été forcé d'atterrir et ses occupants ont été faits prisonniers.

### Contre les déportations de Belgique

*Londres, 13 janvier.*

*(Reuter.)* — Suivant un télégramme de Stockholm, des meetings de protestation contre les déportations belges ont été tenus dans de nombreuses villes de Suède.

Le meeting de Stockholm a attiré un tel nombre de protestataires qu'il a fallu tenir deux assemblées.

Le conseil national du parti travailliste norvégien a inscrit les déportations belges à l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

### L'emprunt anglais

*Londres, 13 janvier.*

*(Havas.)* — L'emprunt de la victoire promet d'être un grand succès. Le lancement a d'ailleurs été admirablement organisé. Les compagnies d'assurances sont parmi les premiers souscripteurs. L'une d'elles n'a pas souscrit moins de 20 millions de livres sterling.

### L'Italie dénonce ses traités de commerce

*Rome, 13 janvier.*

*(Stefani.)* — L'*Officiel* publie la communication suivante du ministère des affaires étrangères :

« Par l'intermédiaire des représentants diplomatiques du gouvernement royal italien, les traités de commerce en vigueur avec le Japon, la Roumanie, la Russie, la Serbie, l'Espagne et la Suisse, seront dénoncés et cesseront leurs effets le 31 décembre 1917. »

### La Norvège et la guerre

*Christiania, 13 janvier.*

Dans le discours du trône que le roi a prononcé, hier, pour l'ouverture du Storting, il a parlé des difficultés croissantes causées aux neutres par la guerre. Malgré tous les efforts de la Norvège pour maintenir une neutralité stricte et égale envers tous, des divergences d'idées se sont produites avec des belligérants. Le gouvernement, dans les négociations ouvertes à ces occasions, s'est assuré le concours et les conseils du président du Storting et des chefs de partis. Il n'a pas tenu cela pour suffisant et la constitution d'une commission du Storting sera demandée, pour prêter son appui au gouvernement dans les questions importantes à trancher. Le discours du trône rappelle ensuite les rencontres entre des ministres des affaires étrangères des pays scandinaves et les notes pour appuyer la démarche de M. Wilson, puis passe à l'examen des finances de l'Etat.

### Condamnation

*Paris, 13 janvier.*

*(Havas.)* — La cour correctionnelle a condamné, à 400 francs d'amende et à la confiscation des appareils incriminés, le commerçant Reverchon, tenant, rue Scribe, un magasin d'articles photographiques, et qui se faisait expédier par une maison de Bâle des appareils originaires de Munich.

### Le ravitaillement de l'Allemagne

*Berlin, 13 janvier.*

*(Wolff.)* — Contrairement à des nouvelles tendancieuses, on annonce de nouveau que, selon des estimations officielles, la récolte en céréales de 1916 en Allemagne a rapporté près de 4 millions de tonnes de plus qu'en 1915. Cette augmentation, dont la moitié environ est représentée par des céréales panifiables, suffit amplement à couvrir le déficit de la récolte des pommes de terre.

D'après le dernier recensement du bétail du 1er décembre 1916, le troupeau national a augmenté sensiblement par rapport aux autres recensements de la même année.

### Erratum

*Une confusion téléphonique nous a fait annoncer, hier, la mort de M. Lavisse. Cette erreur a figuré dans les premières centaines de numéros de la* Liberté.

### SUISSE

### Notre horlogerie et la guerre

*Berne, 13 janvier.*

*B.* — L'Allemagne a décidé l'interdiction de l'importation de toutes les montres suisses, à partir du 19 janvier.

D'autre part, la France a décidé de limiter l'importation des montres en se basant sur les chiffres d'importation de 1913. Des négociations ont lieu en ce moment-ci, à Paris, pour la fixation des contingents.

### Les trains d'évacués

*Berne, 13 janvier.*

Sur le désir du gouvernement français, les trains d'évacués ne passeront plus désormais par Genève ; ils entreront en France par la ligne Lausanne-Saint-Maurice-Bouveret.

### Le « Villeneuve » de 1916

*Villeneuve, 13 janvier.*

Les vins blancs récoltés en 1916 dans les vignes de l'Association viticole de Villeneuve se sont vendus au prix moyen de 1 fr. 43 le litre.

### Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 13 janvier :

Œufs, 3 pour 60 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 85 cent. Choux, la pièce, 15-30 cent. Choux-fleurs, la pièce, 15-30 cent. Carottes, les 2 litres, 35-45 cent. Salade, la tête, 15-25 cent. Poireau, la botte, 10-15 cent. Epinards, la portion, 20-30 cent. Chicorée, la tête, 15-25 cent. Oignons, le paquet, 25-35 centimes. Raves, le paquet, 20-30 cent. Salsifis (Scorsonères), la botte, 45-50 cent. Choucroute, l'assiette, 20-25 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-25 cent. Rutabaga, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, le litre, 35 cent. Doucette, l'assiette, 20-25 centimes. Pommes, les 5 litres, 60 cent. à 1 fr. 20. Poires, les 2 litres, 50-90 cent. Citrons, la pièce, 10 cent. Oranges, 2 pour 15 cent. Mandarines, la pièce, 10 cent. Noix, le litre, 40-45 cent. Châtaignes, le litre, 60-80 centimes.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 13 janvier
Technicum de Fribourg

BAROMÈTRE

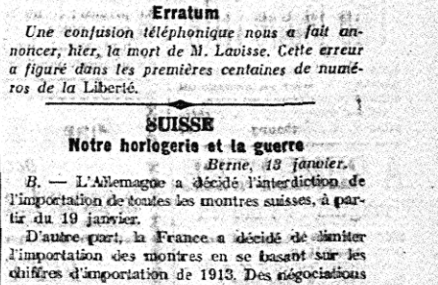


THERMOMÈTRE C.

| Janv. | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | Janv. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 h. m. | 0 | —1 | —1 | —2 | —1 | —1 | —1 | 8 h. m. |
| 1 h. s. | 1 | 1 | 0 | 0 | —1 | —1 | —1 | 1 h. s. |
| 8 h. s. | 0 | 0 | —1 | —1 | —1 | | | 8 h. s. |

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale
Zurich, 13 janvier, midi.

**Encore des troubles. Température vers zéro. A la neige.**

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

*MADEMOISELLE*

**Mélanie BAUMEYER**

aura lieu mardi 16 janvier, à 9 ¾ h., à Villars-sur-Glâne.

**R. I. P.**

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

**Monsieur Fernand KERN**

sera célébré lundi matin, à 7 ¾ h., à l'Hôpital.

**R. I. P.**

†

Le service anniversaire pour le repos de l'âme de la

**Baronne de GRAFFENRIED de VILLARS**

sera célébré à l'église de Morat, le 17 janvier, à 9 ¾ h.

**R. I. P.**

Madame veuve Philomène Golliard et ses enfants, à Mézières (Glâne), remercient bien sincèrement Monsieur l'Inspecteur et le corps enseignant du IVme arrondissement B, Monsieur le rév. Curé, les autorités communales et scolaires de Matran et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui les a frappés en la personne de leur chère fille et sœur

**Mademoiselle Alice Golliard**

*institutrice à Matran*

## ON DEMANDE
## UNE JEUNE FILLE

honnête, pour aider à la cuisine et au café.

Offres sous P 213 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 355

## Une jeune fille

âgée de 20 ans, **demande place** pour aider au ménage ou comme bonne pour tout faire.

Offres sous P 212 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 354

## A REMETTRE
### magasin de modes

**situé au centre des affaires d'un chef-lieu.**

S'adresser par écrit sous chiffre P 7121 Y à *Publicitas S. A., Berne.* 353

**ON DEMANDE**

**tricoteuses**

pour chandails à façon, ayant machines chez elles. Travail suivi en série. 10148 L 359

S'adr. **Mme Michod,** *Cour,* **Lausanne.**

## DISPARU

un jeune chien (mâle), gris-noir avec collier.

Bonne récompense à la personne qui pourra donner des renseignements ou le ramener à **Pierre Rentsch, Maçons, Posieux** (Fribourg). 361

**A vendre,** faute d'emploi,

## UNE JUMENT

de 10 ans. 363

S'adr. sous chiffres P 221 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

## A LOUER

pour le 25 juillet, **appartement** de 5 chambres et cuisine, au *N° 2, route des Alpes.* — Dans le même immeuble, **à louer magasin** et entresol.

S'adresser à **Ryser & Thalmann,** *2, rue de Romont.*

**POUSSINES**

Leghorn d'Italie **reine des pondeuses** 250 œufs par an. La moins chère. Prix courant gratis.

**MOULAN, Fribourg**

## PIANO

Pour commençante, **on achèterait un bon piano,** droit ou à queue, pas trop usagé. Paiement comptant. 5858

Indiquer prix et marque, sous **A. S., case 20677, Lausanne.**

## Café à louer

avec appartement, dans petite ville vaudoise, centre agricole. Pas de reprise. Entrée à convenir.

Ecrire sous C 27613 L à *Publicitas, S. A., Lausanne.*

## On demande à louer

pour le 25 juillet ou date à convenir, appartements de 4 à 5 pièces, quartier des Places.

S'adresser au **Bureau des locations Python-Page.**

## Banque Cantonale
### fribourgeoise

Nous recevons des dépôts sur

## Carnets d'épargne 4 ¼ %

Dépôts à partir de 50 centimes. — **Livrets gratis**

Les versements peuvent aussi être effectués **sans frais** à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° IIa 114.

**Des coffrets d'épargne** seront remis **gratuitement** à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.

**FRIBOURG : Près de la Poste**

Agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.

## Hausse du pain

La hausse du prix de la farine, entrée en vigueur le 3 janvier, etc., ainsi que l'augmentation continuelle du prix des combustibles, ont forcé la Société des boulangers de la ville de Fribourg à hausser également le prix du pain.

Avec l'approbation du Conseil communal de la ville, il a été décidé que, à partir du 15 janvier, le pain sera vendu au prix de:

**Fr. 0.60 par miche de 1 kg.**
**et » 1.15 » » » 2 »**

A partir de cette date, les petits pains à 5 cent. seront supprimés; il ne sera plus fabriqué que des petits pains à 10 cent. pièce.

Dorénavant, les boulangers ne fourniront plus le papier d'emballage pour le pain, ni les cornets pour les petits pains.

## Piano à queue STEINWEG
*Occasion exceptionnelle*

⅞ queue, cordes croisées, châssis fonte d'acier, bois noir, **en parfait état,** n'ayant jamais subi de retouches ou de réparations, tarifé 3500 francs, serait cédé à **1800 francs** net au comptant, **garanti sur facture.** Affaire de tout repos.

FŒTISCH FRÈRES
**Maison de l'Enseignement musical**
*Fondée en 1804*
**NEUCHATEL**

## GRAND LOTO

**Dimanche 14 janvier,** à 8 heures du soir
**Au Café de la Persévérance**
RUE DE MORAT
organisé par la Caisse d'épargne « EDELWEISS »
INVITATION CORDIALE
P 182 F 325 **Le Comité.**

Un placement avantageux, sans risque et offrant les meilleures chances de gain!
Emprunts d'Obligations à Primes de la
**MAISON POPULAIRE, LUCERNE**
100,000 obligations à Fr. 10.— Fr. 1,000,000.—
50 TIRAGES
dont les dates irrévocables sont fixées sur les obligations mêmes
**Prochain tirage 31 mars 1917**
*Total des primes et remboursements :* **Fr. 1,827,810. — en espèces**
*Chaque obligation est remboursable*
**soit avec des primes de Fr.**
**20,000; 10,000; 5,000**
**1,000; 500; 100; 50** etc., soit au minimum de **Fr. 10.–**

**Les tirages** auront lieu sous contrôle officiel le 31 mars de chaque année à Lucerne.

**Les fonds nécessaires** à l'amortissement, conformément au plan de tirage, seront déposés à la *Banque Cantonale Lucernoise.*

**Les obligations sorties** au tirage seront remboursées sans frais, contre remise des titres, un mois après le tirage.

**Les listes de tirages** seront publiées dans la *Feuille Officielle Suisse du Commerce* et envoyées à tout acheteur d'obligations qui en fera la demande.

On peut souscrire à raison de Fr. 10.— par obligation, à la
**BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS**
*(Peyer & Bachmann)* **GENÈVE, 20, rue du Mont-Blanc**
Prospectus détaillé gratuit à disposition.

**Catalogue des timbres de guerre 1916**

Indiquant le plus parfait
**Prix 0.50**
Beaux envois à choix sur demande. Pr un achat de 10 fr. les 50 cent. seront remboursés. 5180

*Maison de timbres-poste,*
**ZUMSTEIN & Cie, Berne.**

**Nous sommes acheteurs de:**

1 scie alternative dite Manchotte, pour grosses grumes;
3 *scies à ruban,* volant de 1 m. 50 à 2 m.;
2 scies circulaires à chariot automatique p. scies de 1 m. 20;
2 scies circulaires à table à table à rouleaux;
Accessoires pour dites, machines à affûter, tronçonneuse, etc.
Offres : **S. I. E. B., Case 3819,** *Rhône,* **Genève.** 360

# Militaire

La Direction générale des Dépôts de chevaux, à Berne, nous prie de publier la notice suivante :

Le Tribunal cantonal vaudois (Cour de cassation pénale) a décidé, ainsi que la Cour de cassation pénale fédérale l'a jugé à diverses reprises, annulant deux jugements de la Cour de police de Nyon, libérant deux accusés de la peine prévue dans l'art. 213 de l'O. M., que la possession dont il est question dans l'art. 213 de l'O. M. s'entend également de la maîtrise du fait, soit de la simple détention de l'animal mis de piquet.

Par suite, la seule perte de la détention matérielle d'un cheval ou d'un mulet de piquet constitue une contravention à l'art. 213 de l'O. M., c'est-à-dire le terme, de « se défaire » d'un cheval mobilisable s'applique aux propriétaires qui « vendent » ou qui « **mettent en location** » des chevaux de piquet sans avoir obtenu l'autorisation militaire.

L'art. 213 de l'O. M. prescrit que :

« Dès la publication de la mise de piquet, nul ne peut plus se défaire, sans la permission des autorités militaires fédérales, des chevaux, mulets et moyens de transport en sa possession, qu'ils lui appartiennent ou soient la propriété d'un tiers. » 358

**L'officier de fourniture des chevaux, Fribourg.**

## HORLOGES INNOVATION

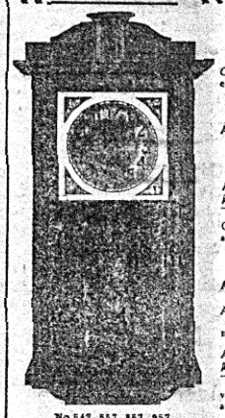

No 547, 557, 857, 957

4 ans de garantie - 10 mois de crédit
8 jours à l'essai
Modèles exclusifs de la maison, déposés.

**Régulateurs modernes**

*Cabinet noyer mat ciré. Haut. 77 cm.* Cadran et pendule argentés. Sonnerie cathédrale.

No 547
Marchant 15 jours, sonnerie de l'heure et demi-heure
Au comptant Fr. 45 — A terme Fr. 50 —

No 557
Marchant 15 jours, sonnerie de l'heure et demi-heure, cabinet plus soigné et verres à biseaux
Au comptant Fr. 53.— A terme Fr. 59.—
Acompte Fr. 5.— Par mois Fr. 5.—

No 857
Cabinet très soigné avec mouvement 8 jours, sonnant les quarts, sonnerie idéale très forte et harmonieuse sur timbres «Innovation» renforcé. 3 tons différents.
NOUVEAUTÉ!
Au comptant Fr. 71.— A terme Fr. 79.—

No 957
Avec mouvement marchant 8 jours, sonnant les 4 quarts avec carillon de l'abbaye «Westminster», 5 timbres différents, verres à biseaux avec bordure métal doré
Au compt. Fr. 105.— A terme Fr. 115.—
Acompte Fr. 10.— Par mois Fr. 7.50

Pensez aux avantages de notre système de vente «Innovation». En peu de temps nous avons vendu plus de 4,000 horloges Innovation. Nombreuses lettres de félicitations.

**A. MATTHEY-JAQUET, Fabrique Innovation, La Chaux-de-Fonds**
Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1902.
La première du genre en Suisse. - Toujours imitée, jamais égalée.
Demandez nos catalogues gratis et franco. Beau choix de montres, réveils et bijouterie.
Agents sérieux et honnêtes demandés. — Indiquer le nom du journal.

**Conservatoire et Académie de Musique, Fribourg**
*Société des Concerts, 3me année*

## 2me CONCERT D'ABONNEMENT

**Dimanche 14 janvier, à 5 h.**
A LA GRENETTE
**Madame W. Landowska,** claveciniste
et **Monsieur Fritz HIRT,** violoniste

*Abonnement aux 5 concerts :* Réservées, 12 fr.; Premières, 7 fr.; élèves du Conservatoire, 3 fr. 70.

Prix des places pour un concert : Réservées, 5 fr.; Premières, 3 fr.

Location au magasin de musique de M. von der Weid.

## ASPASIA
PRODUIT SUISSE

Pour l'hygiène et la santé, n'employez chaque jour, pour votre toilette et tout le corps, que les **savons de marques « ASPASIA ».** En vente partout.

*« ASPASIA » S. A.*
*Savonnerie & Parfumerie, Winterthour*

## Café Beau Site

**Dimanche 14 janvier, de 2 h. à 7 h. et de 8 h. à 11 heures**

## GRAND CONCERT

**donné par l'Orchestre BENZO**

## CALORIE

INSTALLATIONS SANITAIRES
**FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A**
**TÉLÉPHONE 1,44**

## ATTENTION

Le soussigné a l'avantage d'informer le public qu'il a un grand choix **de rasoirs de 1re qualité.**
Se recommande, P 198 F 347

AIGUISAGE DE RASOIRS
-:- Faites un essai -:-
**Jos. MICHEL**
*Coiffeur — Aiguiseur — Spécialiste*
**RUE DE LA PRÉFECTURE, 194**

## Grand Café Continental

**en face de la gare, FRIBOURG**
*Tenancière :* **Mlle Brechbühl**

## AUDITION

du célèbre piano-violon artistique

## PHONOLISZT-VIOLINA

Modèle de l'Exposition de Berne - Grand Prix

*Agents généraux pour la Suisse :* **HUG & Cie, Bâle.**
*Dépôt pour la Suisse française,* **à Bulle.**

**NOUVEAU PROGRAMME PROCHAINEMENT**

## Dr REYMOND

*Spécialité :*
**NEZ, GORGE, OREILLES**
*reprendra ses consultations*
**lundi 15 janvier**

## Pharmacie d'office

DIMANCHE 14 JANVIER

et service de nuit dès le **samedi 13,** à 9 h. du soir, jusqu'au **samedi 20,** à 8 h. du matin.

**Pharmacie ESSEIVA,**
*rue du Pont-Suspendu.*

## ON DEMANDE

un jeune homme de 16 à 10 ans, sachant traire et faucher. Entrée en février. Occasion d'apprendre l'allemand. P 146 F 341

Offres à **Pierre EGGER, à Neyruz** (Fribourg).

## ON DEMANDE
## une bonne sommelière

sachant l'allemand. Age, photographie et certificats sont demandés. P 5042 Lz 333

Adresser : **J. Stadelmann,** *Restaur. Reussbad,* **Lucerne.**

**Nouvelle lampe électrique de poche**

garantie et incomparable comme force de lumière, 4-6 volts, avec contact continu, **2 fr. 50;** soignée, **3 fr.; luxe, 4 fr. 50.** Batterie de rechange, **Fr. 0.80.** Briquet, le meilleur, **Fr. 0.90;** 3 pour **Fr. 2.50.** H. W., **Fr. 3.50.**

Pierres pour briquets la douz. **Fr. 1.10.** 1018

Catalogue gratis et franco.

Ateliers avec force électrique.

**Le ISCHY, fabr., Payerne**

Rabais important aux revendeurs.

**Mme Vve Marie SCHAAD**
rue des Forgerons, 187

*achète toujours chiffons,* vieilles laines au plus haut prix. Elle paye mieux que les chiffonniers ambulants. On se rend à domicile. Une carte suffit. — A la même adresse : **à vendre 2 potagers** à bas prix. P 179 F 342

## 18 FRANCS

seulement coûte la

## MONTRE MUSETTE

**5 ans de garantie**
**8 jours à l'essai**

Sûre Solide Exacte

Ancre 8 rubis forte boîte nickel pur extra blanc
Acompte : **Fr. 6.—**
Par mois : **Fr. 8.—**
Vendue comptant : **Fr. 16.—**
Demandez s. v. p. le catalogue illustré gratis et franco aux fabricants :

**GUY-ROBERT & Cie**
**« Fabrique Musette »**
**LA CHAUX-DE-FONDS**
Maison suisse fondée en 1871

**ON DEMANDE**

## local sec

pour remiser des chars.

**Georges ROBERT,** *farines*
*80, rue du Pont Suspendu*
**Fribourg**

**HOTEL TERMINUS**

**Dimanche 14 janvier,** à 8 ½ heures du s

## CONCERT

DONNÉ PAR

**LA MUSIQUE „LA CONCORDIA**

Direction : M. L. STŒCKLIN, professeur
Entrée : **50 cent.**

## Machines-Outils
## TRANSMISSIONS

**Tours revolvers — Perceuses — Taraudeuses**

**Organes de transmissions — Poulies**
**Appendoirs — Courroies** toujours en grands stocks
**Pompes à l'huile — Etaux parallèles**

**HUILES et GRAISSES industrielles**

## Standard S. A., Bienne

## ÉCOLE DE CHAUFFEURS

**Louis Lavanchy,** 30, av. Bergières, **Lausanne.**

La seule digne de ce nom la seule pouvant garantir un apprentissage vraiment complet. Plusieurs centaines de chauffeurs placés par nos soins dont nous avons à disposition les références. Etude totale de l'automobile, conduite, entretien et réparations en 3 semaines. **Tous le monde** peut et doit savoir conduire, soit pour en faire un métier ou pour acheter une voiture. Demandez prospectus gratuit Tél

## Livraison de bétail de boucherie
### A L'ARMÉE

**La Commission fédérale fonctionnera mercredi 17 janvier, à 9 ½ h., à Châtel-Saint-Denis, à midi, à Semsales et à 3 h., à Bulle.**

**Les intéressés peuvent s'inscrire auprès de M. G. Perroud à Châtel-Saint-Denis, Alois Perrin, à Semsales, et L. Yerly, député à Bulle, qui donneront tous les renseignements nécessaires.** P 200 F 349

## TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays. Téléph. 121

**Anselme MURITH, Genève**

## CERCUEILS

*de tous genres, tarif très modéré*

**Couronnes, articles funéraires, etc.**

Dépôts pour le canton de Fribourg :
**Fribourg-Ville,** M. Fernand BLOCHLINGER, magasin et dépôt, rue de l'Université, 6.
**BULLE, M. Emile JUDET, relieur;**
**Châtel-Saint-Denis,** M. Emile Schrœter
**Romont,** M. Chs Clément, ébéniste
***Estavayer-le-Lac,*** *MM Dietrich frères, ébénistes.*

## MISES DE BÉTAIL

Pour cause de mise en location de son domaine, le soussigné exposera en mises publiques, **à son domicile, à la Pépinière, à Bulle, jeudi 25 janvier, dès 1 heure,** son bétail, soit 10 **12 bonnes mères-vaches** de race tachetée rouge et Schwyz **1 jument** de 8 ans et **1 verrat,** ainsi qu'une voiture.

Favorables conditions de paiement. P 64 B 331

L'exposant : **Célestin GREMAUD.**

## Banque Populaire Suisse

**Garantie des déposants :**
**Le capital versé et les réserves s'élevant à 84 millions**

Nous recevons toujours des fonds sur

**Carnets d'épargne**

**Dépôts à partir de 50 centimes.**

**Taux 4 ¼ %. Livrets gratis.**

Sur demande, nous délivrons des

**Coffrets d'épargne**

gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'*un carnet d'épargne* avec un dépôt minimum de Fr. 3.—.

**FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre**
Agences : **Bulle, Châtel-Saint-Denis, Estavayer, Domdidier, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret.**